LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, 16 NOVEMBRE 1905 — No. 6

En cour de police.

Le juge — Accusé, je vous avais pourtant averti que je ne voulais plus vous revoir ici. . .

L'accusé — Je vous jure, votre honneur, que je l'ai dit aux hommes de police, mais ils n'ont jamais voulu m'écouter ! . . .

La Situation en Russie

De WITTE DANS UNE IMPASSE

Le comte de Witte ne peut malgré tous ses efforts parvenir à former un cabinet.---La situation est de plus en plus désespérée à St-Petersbourg

Les réactionnaires font bruler vives, plusieurs centaines de personnes enfermées dans les théatres.---Ceux qui tentent de sortir on les fusille

Tous les hébreux du monde entier souscrivent des milliers de dollars pour venir en aide aux victimes des massacres.

De Witte et son cabinet

Londres, 9—Le correspondant à St-Pétersbourg du "Daily Telsgraph," mande à son journal que le comte de Witte a dû abandonner tout espoir de former un cabinet composé de libéraux et de réformistes et a dû s'adresser à des hommes d'Etat dont le premier effort sera de révoquer les fonctionnaires responsables des émeutes.

Le comte de Witte accepterait la démission du général Trépoff.

Horrible tragédie

Saint-Pétersbourg, 8—Le calme se rétablit peu à peu, excepté dans le Caucase. Les détails des massacres qui se sont produits dans toute la Russie sont terrifiants.

Dans les provinces de la Baltique, les massacres ont pris un caractère épouvantable.

En Pologne, les popes prirent part aux manifestations révolutionnaires, réclamant l'autonomie, à la tête des ouvriers. Dans les provinces du Sud, les Juifs furent massacrés dans tous les villages. Les premières nouvelles de Tomsk, Sibérie, établissent que la populace réactionnaire entoura le théâtre et, par fanatisme religieux, y brûla les six cents personnes qui s'y trouvaient. Les soldats empêchaient de sortir les malheureux, tandis que la foule chantait des hymnes religieux et hurlait que le feu purifierait, avant la mort, leurs âmes corrompues par les spectacles immoraux.

Les réactionnaires se portèrent ensuite à l'Hôtel de Ville et au domicile du maire où les étudiants et les révolutionnaires s'étaient réfugiés. Ils mirent le feu aux deux édifices et massacrèrent ceux qui tentèrent de se sauver.

Battus à mort par les Cosaques.

Moscou, 9—Dans les rues de Moscou les socialistes révolutionnaires livrèrent de terribles batailles aux réactionnaires, à la police et aux troupes. Le combat entre les étudiants et les bouchers, armés de leurs coutelas et de leurs haches, fut un des plus épouvantables, ; les soldats cessèrent le feu pour assister au combat en simples spectateurs. Ils abandonnaient cependant leur rôle pour achever les blessés. La Garde Noire massacra tout un cortège d'enfants défilant par les rues drapeau rouge en tête. Un cordon de police empêchait les enfants de s'échapper et les renvoyait à la Garde, qui les massacrait sans pitié pour leurs larmes et leurs supplications. Les Cosaques entrainèrent, aux cours des journées sanglantes, de paisibles passants isolés, jusque dans le parc Alexandre et les battirent à coups de fouet jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme.

Les dépêches du Caucase ne donnent pas l'espoir d'un apaisement prochain. Tartares et Arméniens continuent à se tuer avec une fureur qui augmente chaque jour. Les deux parties s'acharnent à détruire les fils télégraphiques et les voies ferrées de manière à empêcher l'arrivée des renforts.

Le Suffrage Universel.

Saint-Petersbourg, 8—Le manifeste du tzar établissant le suffrage universel en Russie a été publié aujourd'hui.

Les ouvriers sont placés sur le même pied que les paysans. Ils ont droit à un représentant par 250,000. Le manifeste donne le droit de vote aux intellectuels pourvus de diplômes universitaires.

Les locataires payant $240 de loyer annuel ont égrlement droit de vote, les fonctionnaires ayant un traitement non inférieur à $450, aux propriétaires dont les biens sont évalués à $150, dans les villes dout la population ne dépasse pas 25,000 et aux propriétaires de $500 dans les villes dont la populations dépasse 25,000. Les ouvriers auront ainsi 25 députés. Le nombre des députés est porté de 500 à 600.

Pour les ouvriers.

Washington, 8—Samuel Gompers, président de la Fédération du Travai des Etats-Unis, a expédié, hier, le cablegramme suivant au comte de Witte :

"Le monde applaudit au succès des ouvriers qui ont enfin obtenu leurs libertés civiles et politiques. Cependant la cause de la liberté ne doit pas être déshonorée du sang des victimes. Si les ouvriers veulent consacrer leurs énergies à la suppression des massacres hideux qui se produisent actuellement en Russie, ils en gagneront l'estime du monde entier.

La vie de tout être humain doit être inviolable, quelles que soient ses convictions et ses croyances religieuses ou philosophiques. Sinon la liberté n'est qu'un vain mot.

Au nom des trois millions d'ouvriers organisés d'Amérique, au nom des ouvriers non syndiqués qui s'unissent à nous dans cette circonstance, je vous prie de communiquer ma dépêche à nos camarades, les ouvriers russes."

Dons Généreux.

Saint-Petersbourg, 8—Lord Rothschild, de Londres, et Jacob Schif, de New-York, ont envoyé chacun cinquante mille piastres pour venir en aide à leurs compatriotes israélites, victimes des massacres de Russie.

La situation semble s'améliorer

Odessa, 8. — L'apaisement a une tendance à se produire. La tension est grande cependant et les massacres peuvent recommencer. La rumeur circule que les Juifs se préparent une vengeance terrible. Cette rumeur mande que les Juifs se préparent à faire sauter les églises un bon dimanche alors qu'elles seront remplies de fidèles pieux.

Les révolutionnaires déclarent que ces sinistres rumeurs sont mises en circulation par la police.

Enquête sur les massacres

Odessa. 8.— Le conseil municipal a pris l'initiative d'une enquête sur les récents massacres. Le conseil annonce qu'il déférera les coupables aux tribunaux,

Kherson, 8. — Quarante-sept prisonniers politiques ont été remis en liberté aujourd'hui.

Fin de grève

Irkoutsk, 8.— Les employés de chemins de fer ont repris leur travail aujourd'hui. Les trains recommencent à circuler réglementairement.

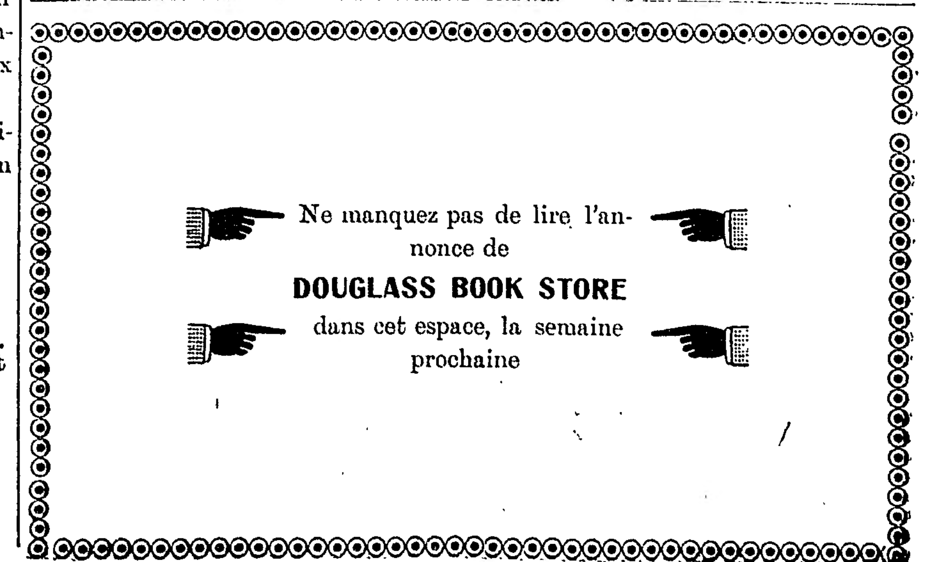
Secours aux victimes

Chicago, 8. — Adolphe Krauss, président du B'Nai B'Rith d'Amérique, avait été au préalable autorisé par toutes les sections d'Amérique, à lancer un appel à tous les israélites les adjurant de venir en aide à leurs compatriotes victimes des massacres de Russie.

C'est la première fois en Amérique, que les Juifs de toutes les parties du continent s'unissent pour une action commune.

L'appel de Krauss demande à chaque section de s'organiser séparément pour prélever un fond de secours qui sera transmis au banquier juif, Jacob Schiff, de New-York.

A la dernière heure, on annonce que M. de Witte a réussi à former un cabinet.



Affaires de France.

L'accord Anglo-Français.

Les membres de la Ligue des patriotes, dans une réunion tenue à Paris, ont voté un ordre du jour dans lequel ils se félicitent de voir les protestations élevées par l'immense majorité des Français contre le projet d'alliance franco-allemande; ils constatent que les prétentions de l'Allemagne militarisée à l'hégémonie menacent la paix et la liberté de l'Europe, tandis que l'accord des puissances résolues à ne pas subir cette hégémonie et à réduire l'empereur Guillaume à l'impuissance est la meilleure garantie de cette paix. L'ordre du jour félicite les conseillers municipaux de Paris appartenant à la ligue d'être allés à Londres pour montrer les sentiments qui animent les deux grandes nations.

On sait quelle réception chaleureuse les Anglais ont faite aux conseillers municipaux de Paris, et nous avons eu l'occasion de dire comment la célébration, à Londres, de l'anniversaire de la bataille de Trafalgar a fourni l'occasion d'une nouvelle manifestation en en faveur de l'entente cordiale.

Il est bien évident que quoi qu'en aient dit certains journaux allemands, l'incident Delcassé n'a pas produit en Angleterre une mauvaise impression. Au contraire, la plupart des journaux de Londres ont dit que les récentes révélations auraient un bon résultat, si elles contribuaient à rendre plus étroits les liens d'amitié entre la France et Angleterre. Plusieurs de ces journaux ont rélevé la mauvaise humeur de l'Allemagne et justillé l'attitude amicale de l'Angleterre envers la France. Le "Daily Mail" disait ces jours-ci:

"Nous désirons de nouveau appeler l'attention sur le fait que la promesse d'aider la France dans le cas d'une attaque non justifiée n'était pas une incitation à la France de faire la guerre. Ceci est une accusation monstrueuse de la part de l'Allemagne."

Le "Daily Chronicle" écrivait;

"Si l'Allemagne s'était livrée à une agression contre la France, il est bien évident que nous serions venus de tout notre pouvoir au secours de celle-ci, et il n'y aurait pas eu besoin pour cela d'alliance."

Le "Globe" allait même jusqu'à dire à ce sujet;

"On disait partout et nous pourrions presque ajouter: on savait partout, dans les cercles politiques tant en Angleterre que sur le continent, que l'empereur Guillaume jeta au printemps dernier son pétard, notre gouvernement laissa entendre à la France que dans le cas où il se produirait, sans provocation, une agression, la France pouvait compter sur l'appui de la Grande Bretagne.

"Il est difficile de voir pour quel motif on se formaliserait d'une proposition simplement défensive de cette nature."

Malgré cela, le caractère pacifique de l'entente franco-anglaise est toujours affirmée. Le "Daily Telegraph" ridiculise l'idée que l'Angleterre désirait l'écrasement de l'Allemagne, et dit:

"Que pourrait obtenir l'Angleterre de l'Allemagne vaincue? Une indemnité. Rien ne pourrait couvrir les pertes matérielles ni rembourser les pertes de vies et en argent. Des possessions extraeuropéennes? Nous en avons autant que nous le désirons et l'Allemagne n'en possède pas que nous puissions convoiter.

"Si les Allemands avaient un peu moins d'imagination, ils comprendraient qu'une attaque de l'Angleterre contre l'Allemagne est absurde, et d'autre part, naturellement, ce serait s'entretenir d'une illusion dangereuse que de croire que l'Angleterre resterait impassible devant quelque Napoléon allemand qui essayerait de faire revivre une Europe napoleonnienne. Nous classons cette hypothèse parmi les choses qu'on ne peut concevoir.

"Aujourd'hui, la France, notre amie, s'est trouvée être pour la paix, et les plus grands partisans de la paix sont peut-être les plus portés à ressentir l'agression. Lorsque nos détracteurs allemands auront compris cette leçon élémentaire; nous pourrons être à l'abri de tout ce qui vient paralyser l'industrie et n'apporte rien de bon à l'humanité tout entière."

De son côté, la presse allemande continue à rompre les lances avec l'Angleterre pardessus la tête de la France. On reconnait la correction de M. Rouvier, mais on continue à attribuer à l'Angleterre les plus noirs desseins, non sans mettre hors de cause le roi Edouard lui-même, en raison de son intimité supposée avec M. Delcassé.

La "National Zeitung" rapproche les révélations récentes de la visite en août de la flotte anglaise à Espjerg. Ce point et l'île Fano pourraient être de bonnes bases de débarquement au Jutland et permettre une rapide attaque par terre du canal de Kiel.

Un publiciste allemand, M. Henri Oberwinder, publie à Dresde une brochure où il essaye de démontrer que l'Angleterre cherche une guerre contre l'Allemagne, Il ajoute: "En face d'une pareille lutte, il ne doit pas y avoir de fausse neutralité pour la France; celui qui n'est pas pour nous est contre nous. Si nos ports sont bloqués, si la flotte française ne s'unit pas à la nôtre pour défendre avec elle les biens les plus précieux de la civilisation contre l'Angleterre, alors il nous faudra prendre toutes les mesures qu'exigera une pareille situation."

Les autres journaux ne font que reproduire les attaques contre l'Angleterre. Mais il convient de noter que la presse allemande est revenue en général à un ton moins arrogant à l'égard de la France. Le "Berliner Tageblatt" constate que la majorité de la population française ne désire pas la guerre et il s'en réjouit. La "Gazette de Cologne" écrit:

"Nous ne demandons pas mieux que d'enterrer de vieilles haches de guerre; nous reconnaissons également avec satisfaction que le parti pacifique en France a su écarter des menées belliqueuses: mais on ne peut en conclure que nous devions rester impassibles en face d'événements qui touchent de très près nos intérêts vitaux.

"Les observations publiées par les journaux allemands n'ont rien eu de blessant pour la France. La plus grande partie de la presse allemande a constamment fait ressortir, en y rendant justice, les services rendus par les amis de la paix en France.

"L'intention d'éveiller, dans un but de provocation, la supposition que l'Allemagne nourrit le projet de soumettre en quelque sorte la France à l'hégémonie allemande n'a pas de sens lorsqu'il s'agit de deux grands Etats comme la France et l'Allemagne.

"Une collaboration pacifique avec l'Allemagne sera plus facile aux Français lorsqu'ils auront rejeté dans le domaine de la fable la légende d'un esprit d'agression de la part de l'Allemagne. L'histoire des trente dernières années et notamment des six derniers mois au cours desquels l'Allemrgne n'a jamais été au delà de la demande d'une représentation réelle de ses intérêts prouve suffisamment l'inexistence de cet esprit d'agression."

Combien ce langage est différent de celui qu'on tenait à l'égard de la France; dans les colonnes des journaux officieux allemands, avant que l'incident Delcassé eût montré que l'Angleterre ferait cause commune avec la France en cas d'agression allemande!

Le "Daily Mail," de Londres, réfute l'allégation de certains journaux, d'après laquelle personne en Angleterre ne traitait sérieusement les assurances données par ce pays à la France.

"Nous le répétons, dit le "Mail," l'Angleterre n'était pas seulement prête à assister la France dans le cas d'une attaque injustifiée, elle était prête à l'appuyer jusqu'à son dernier homme et jusqu'à son dernier canon.

"Nous affirmons de plus qu'en jugeant la situation froidement et sans sentimentalité, au point de vue des intérêts britanniques, cette attitude était la seule possible pour elle."

Le "Daily Mail" proteste contre l'affirmation d'un journal, qui dit que l'Angleterre ne pourrait pas mettre en campagne plus de 25,000 hommes; selon lui, elle pourrait armer 250,000 hommes au moins. Puis il conclut:

"Pourquoi l'Allemagne, après avoir fait des menaces et même des préparatifs de guerre, a-t-elle fait volte-face? La France n'était pas devenue plus forte, la guerre mandchourienne n'était pas terminée et la Russie pas encore libérée.

"L'explication se trouve dans une influence venue de l'extérieur; c'est un poids nouveau jeté dans la balance française, et ce poids nouveau était la volonté de l'Angleterre, appuyée de la promesse d'aider la France.

EDOUARD VII ET LA PAIX

On a rapporté que le chancelier de Bülow, dans un entretien avec un journaliste français, avait dit: "C'ert une bétise d'annoncer comme inévitable la guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne". Ce n'est évidemment pas l'allemagne qui pourrait songer à déclarer la guerre à l'Angleterre avant que la flotte allemannde soit en état de lutter contre la flotte anglaise. L'hypothèse serait absurde. Ce danger ne pouuait donc venir que de l'Angleterre? Ce danger existe-t-il? L'Angleterre médite-t-elle de faire la guerre à l'Allemagne?

Certains patriotes anglais et en général les journaux conservateurs ont fait, il faut le reconnaitre, tout ce qu'ils ont pu pour le faire croire. Un membre très connu de la Navy League a défendu cette thèse que l'Angleterre, si elle voulait non seulememt conserver sa supériorité sur mer, mais même ne pas disparaître en tant que nation, ne devait pas hésiter à procéder sur-le-champ à la destruction da la flotte allemande comme, en 1807, elle a procédé à la destruction de la flotte danoise en pleine paix, sans autre raison que de détruire une flotta pouvant porter ombrage à sa suprématie maritime.

La "National Review" a publié un article très étudié signé des fameuses initiales A. B. C., dans lequel on pouvait lire que "si l'Allemagne ne renonçait pas à ses efforts pous acquérir la suprématie navale ou, à moint que la vieille énergie de la nation anglaise ne soit évanouie, la guerre devait fatalement éclater entre l'Angleterre et l'Allemagne".

Il est vrai encore que le roi d'Angleterre, dans les conversations qu'il a eues pendant son dernier voyage à Paris avec des hommes politiques et des gens du monde, a tenu un langage de naturre à encourager la France à résister aux prétentions de l'Allemagne dans la question du Maroc. Beaucoup ont conservé de ces conversations l'impression que l'Angleterre désirait voir la France faire la guerre à l'Allemagne. Mais au dire d'une correspondance de Londres adressée à "l'Indépendance belge", cette impression est erronée. Edouard VII veut arriver à la limitation des ambitions allemandes par des moyens exclusivement diplomatiques et pacifiques. Pour cela, il a besoin que la France, amie de l'Angleterre, soit forte, qu'elle soit respectée, qu'elle ne s'humilie pas devant les injonctions de l'étranger, mais il n'a jamais désiré la voir s'engager dans une guerre qui, plus qu'une guerre anglo-allemande, comporterait de terribles aléas.

Bref, le roi Edouard veut résolument la paix. Si paradoxal que cela puisse paraitre, le roi d'Angletrre, à part qu'il ne peut ni lever des troupes ni frapper des impôts, ni déclarer la guerre sans le concours du parlement, est investi en matière de politique extérieure d'une autorité égale à celle de Charles Ier. Sans vouloir diminuer les mérites exceptionnels de lord Lansdowne, on peut dire que toute la politique extérieure de la Grande-Bretagne est dirigée par le roi Edouard VII. Or, l'idée dominante du roi est évidemment d'assurer la grandeur et la prospérité de l'Angleterre. Mais Edouard VII est sage et pratique. Il ne se nourrit pas d'illusions.

Le roi se rend très bien compte que si la flotte anglaise écrasait, comme cela paraît certain, la flotte allemande, l'Allemagne ne serait pas vaincue pour cela, tandis que si par un invraisemblable accident la flotte anglaise, qui, dans sa forme actuelle, n'a jamais subi jusqu'ici l'épreuve décisive du feu, éprouvait une défaite, si par impossible une armée étrangère réussissait à débarquer sur les côtes anglaises, l'empire pourrait, comme l'a dit un jour lord Salisbury, périr d'un coup porté au cœur. L'Allemagne, dans une guerre avec l'Angleterre, ne risquerait que sa flotte, tandis que l'empire britannique risquerait son existence. Aussi, tous les efforts d'Edouard VII tendent-ils à s'assurer la grandeur et la prospérité de l'Angleterre par des moyens diplomatiques, sans engager son peuple dans une guerre dont l'issue ne saurait être d'une absolue certitude.

Dans l'entourage d'Edouard VII, on dit que les lauriers du président Roosevelt sont ceux dont le roi d'Angleterre est le plus jaloux. Dans son esprit, les ententes de la Grande-Bretagne avec la France, avec l'Italie, avec l'Espagne, avec le Portugal, auxquelles il a largement contribué, sont bien un premier pas vers l'établissement en Europe d'une paix organisée. Le but de toute sa diplomatie est de développer et de compléter ce système d'ententes pacifiques. Aussi, pour conclure une entente avec la Russie, l'Angleterre est-elle prête à abandonner sa vieille politique à Constantinople, à consentir au libre passage des vaisseaux de guerre russes à travers les Dardanelles et à laisser la Russie s'ouvrir un débouché sur le golfe Persique.

La France, dans ces conjectures, a un rôle à remplir. Alliée à la Russie, elle peut mieux que personne lui montrer les avantages politiques et économiques d'une entente avec l'Angleterre. Le jour où toutes les causes de conflits et de froissements seraient supprimées entre l'Angleterre, amie de la France, et la Russie, son alliée, le jour où les trois grandes nations marcheraient d'accord, qui donc pourrait, qui donc oserait troubler la paix de l'Europe?

Sir Oliver Mowat

Toronto, 6. — Tous les grands journaux donnent aujourd'hui, avec des commentaires flatteurs, le texte du discours très littéraire prononcé, samedi, par l'hon Geo. W. Ross, à l'inauguration de la statue de Sir Oliver Mowatt.

Voici quelques extraits de ce beau morceau d'éloqeecе:

"Il n'y a pas, dit l'hon. Geo. W. Ross, un seul district de cette province où Sir Oliver Mowatt n'ait laissé quelque œuvre durable. Aux citoyens de toutes les classes, de toutes les races et de toutes les croyances, il a imposé l'obligation degarder sa mémoire.

"Les gradués de nos universités ont eu raison de venir ici apporter, au grand disparu, l'hommage de leur respect et de leur vénération, car si les salles où ils ont étudié sont plus belles, si les lauriers qu'ils ont conquis sont plus brillants, s'ils ont pu, plus aisément atteindre les sommets où ils sont arrivés aujourd'hui c'est au patriotisme éclairé de Sir Oliver Mowatt qu'ils le doivent.

Et nous tous enfin qui nous réjouissons d'avoir une législation sage qui respecte, à la fois, la liberté individuelle et le bien public, nous ne pouvons oublier que, de tous les défenseurs des droits du citoyen et des libertés constitutionnelles, aucun ne fut plus dévoués, plus économique ni plus puissant que l'homme dont la statue de bronze se dresse aujourd'hui devant nous.

D'autres hommes d'Etat ont eu un carrière plus brillante que Sir Oliver Mowat, d'autres ont conçu de plus vastes projets et réalisé des entreprises plus considérables, aucun n'a eu plus que lui l'amour de son pays, aucun n'a servi avec plus de dévouement, les intérêts de ses compatriotes".

L'hon. Ross, a alors retracé, avec une éloquence entrainante, la glorieuse carrière de Sir Oliver Mowat.

"L'influence qu'il a si longtemps exercée sur les foules, Sir Oliver Mowat, dit-il, l'a due à son intelligence supérieure d'homme d'Etat, à sa loyauté sans reproche, à son caractère énergique et élevé."

L'hon. M. Whitney a fait aussi un très bel éloge de Sir Oliver Mowat.

"Quelles que soient ses opinions politiques, dit-il, tout bon citoyen doit aimer et vénérer les hommes qui, comme Sir Oliver Mowat, ont fait la patrie plus grande et plus glorieuse. Les chefs politiques d'aujourd'hui et de l'avenir ne peuvent aspirer à un plus beau résultat que de laissér un souvenir et un exemple comme ceux que nous a laissés Sir Oliver Mowat."



Résume des Règlements pour disposer des Terrains Miniers du Dominion dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon.

Charbon. — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

Quartz. — Les personnes âgées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital réuni possédant des certificats libres de mineur peuvent obtenir une entrée pour des terrains miniers.

Un certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pour pas plus de 5 ans sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds en le marquant avec deux poteaux légaux portant des avis, un à chaque bout de la veine.

Le claim doit être enrégistré dans l'espace de 15 jours, s'il est situé dans un rayon de 10 milles du bureau d'un régistrateur, un jour de plus sera alloué pour chaque 10 milles additionnels, ou fraction d'un mille. Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensés et payés, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre après avoir rempli toutes les autres conditions.

Le ministre de l'Intérieur pourra aussi donner permission de choisir des claims contenant du fer, du mica et du cuivre dans les territoires du Yukon. Ces claims ne devront pas dépasser 100 acres.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2 1-2 pour cent sur les ventes des produits de cet endroit minier.

Travail de mines dans les placers.— Manitoba et le Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. — Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entré $5.00, devant être renouvelé tous les ans. Les claims de la rivière Saskatchewan sont ou de barre ou de banc les premiers sont 100 pieds de long et s'étendent entre la marée haute et basse. Les derniers comprennent les creusages de barre, mais s'étendent en arrière de la base de la colline ou du bord de la rivière, mais n'excédent pas mille pieds. Des claims de 200 pieds de large peuvent être obtenus où l'on se sert de pouvoir à la vapeur.

Creusage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. — Un mineur libre ne peut obtenir que deux bails de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le droit du locataire se résume au bord où lit submergé de la rivière, audessous de la ligne des eaux et sujet aux droits de tous ceux qui ont ou qui pourront recevoir des entrées, pour creusage de barre ou claims de bancs, excepté sur la rivière Saskatchewan, où le locataire peut creuser à l'eau haute, alternativement sur chaque tenure à bail.

Le locataire devra faire fonctionner un drageur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail, mais un drageur sera suffisant pour chaque 15 milles ou fraction, si un individu ou une compagnie a passé plus d'un bail.

Taux. — $10 par année pour chaque mille de rivière loué.

Royauté de 2 1-2 pour cent collectée sur la production dès qu'ellle excède $10,000.

Dragage dans le territoire du Yukon. — Un mineur libre peut avoir six loyers renouvelables de 5 milles chacun, pour un terme de vingt ans.

Le droit du locataire se résume au lit ou barres submergés de la rivière, au-dessous de la ligne basse des eaux. Cette limite devant être fixée par sa position le 1er août de l'année de la date du bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur dans deux ans à partir de de la date du loyer et un dragueur pour chaque 5 milles dans les six ans de telle date. Taux $100 par mille, pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente.

La royauté est la même que pour le travail de mine dans les placers.

Travail de mine dans les placers du Territoire du Yukon. — Les claims de criques, rivières, collines ne devront pas dépasser 250 pieds de long mesurés sur la ligne de base ou direction générale du crique ou gulch, et la largeur étant de 1000 à 2000 pieds. Tous les autres claims de placers devront être de 250 pieds carrés.

Les claims devront être marqués par deux poteaux légaux, un à chaque bout, portant des avis.

Chaque entrée doit être obtenue dans les dix jours si le claim est dans un rayon de dix milles du bureau du régistrateur. Un jour de plus est alloué pour chaque dix milles additionnels ou fraction de mille.

La personne ou la compagnie garnissant un claim de pieux doit avoir un certificat de mineur libre.

Le découvreur d'une mine nouvelle a droit à un claim de 1000 pieds de long, et si deux mineurs agissent de concert, ils pourront prendre un claim de 1500 pieds sur la production duquel on ne pourra charger de royauté.

Entrée $10. Royauté au taux de 2 1-2 pour cent sur la valeur de l'or envoyé du Yukon pour être payé au contrôleur.

Un mineur libre ne pourra recevoir plus d'un claim minier sur chaque rivière ou crique, mais le même mineur pourra possèder plusieurs claims différents en les achetant et les mineurs libres peuvent travailler leurs claims en société en donnant avis et en payant un honoraire de $2.00.

Un claim peut être abandonné et un autre obtenu sur le même crique, ruisseau ou rivière en donnant avis du fait en payant un honoraire.

Des travaux d'une valeur de $200 doivent être exécutés annuellement sur chaque claim.

Un certificat des travaux exécutés doit être obtenu à tous les ans, sinon le claim devra être considéré comme abandonné et pourra être occupé par un mineur libre.

Les limites d'un claim ne pourront être complètement définies qu'apres en avoir fait l'arpentage et en avoir fait publier des avis dans la "Gazette Officielle" du Yukon.

Pétrole. — Toute les terres non vendues de la Puissance dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon sont ouvertes aux chercheurs de pétrole et le ministre pourra réserver pour un individu ou une compagnie possédant des machines sur le terrain qui devra être soumis à des recherches, une superficie de 1920 acres pour une période qu'il devra décider, la longueur de ce terrain ne devra pas dépasser 3 fois la largeur.

Si le chercheur découvrait du pétrole en quantité pouvant rapporter des profits et établir cette découverte, une surface n'exédant pas 640 acres y compris le puits d'huile, seront vendues au chercheur au taux de $1.00 l'acre et le reste du terrain soit 1280 acres seront vendus au taux de $3.00 l'acre, sujet à la royauté au taux qui pourra être spécifié par un ordre en conseil.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur.



Ventes des Terrains d'Ecoles.

AVIS PUBLIC est donné que des ventes à l'encan des Terrains d'Ecoles, auront lieu dans la Province d'Alberta, et aux endroits ci-dessous:

Edmonton, mercredi, 18 Octobre 1905, à dix heures, a. m.

Leduc, lundi, 23 octobre 1905, à dix heures a. m.

Wetaskawin, jeudi, 26 octobre 1905, à dix heures a. m.

Lacombe, lundi, 30 octobre 1905, à dix heures a. m.

Innisfail, jeudi, 2 novembre 1905, à dix heures a. m.

Didsbury, lundi, 6 novembre 1905, à dix heures a. m.

Calgary, vendredi, 10 novembre 1905, à dix heures a. m.

High River, mardi, 14 novembre 1905, à dix heures a. m.

Pincher Creek, jeudi, 16 novembre 1905, à dix heures a. m.

Ces terres, en général, sont situées à une distance de douze à vingt milles du chemin de fer Calgary & Edmonton, et de l'embranchement de la Passe au Corbeau du Canadien Pacifique.

Dans les cas où les terrains à vendre seront sous bail, les ventes seront sujettes aux termes du bail jusqu'à son expiration, lors du 30 novembre, 1905 et le locataire aura le privilège d'enlever les clôtures et autres constructions qu'il pourra avoir sur ce terrain.

Toute parcelle de terrain offerte en vente, sur laquelle passe un chemin public ou un chemin de fer sera sujette à la réserve de terre occupée par tel chemin public, ou pouvant être requise pour droit de passage et aux fins de chemin de fer.

La vente ne conférera que la propriété superficielle et sera sujette aux réserves ordinaires en faveur de la Couronne.

CONDITIONS DE PAIEMENT.

Un dixième comptant, au temps de la vente, et la balance en neuf paiements égaux, avec intérêt à 5 p. c., par année sur les paiements non-effectués, payables en différents temps, excepté dans le cas où la terre n'excéderait pas quarante acres, alors que les conditions de paiement seront de un cinquième comptant et la balance en quatre paiements égaux annuels, avec intérêt à 5 p. c., par année.

Un terrain étant adjugé, l'acheteur devra de suite déposer la somme de cent piastres entre les mains du commis de la vente, (Clerk of Sale) autrement le terrain sera remis à l'enchère. A cet effet, les personnes qui se proposent d'acheter devraient se munir de chèques marqués, sur des banques incorporées en Canada, faits à leur ordre et payables au pair sur le lieu de la vente, ou de billets de banques d'aussi grande dénomination que possible. La balance du premier paiement devra dans tous les cas être payée avant la clôture de la vente, ou sinon, le dépot de cent piastres sera confisqué et le terrain retiré de la vente.

Les scrips ni aucun mandat ne seront acceptés en paiement.

NOTE: Les chèques ne seront pas acceptés en paiement à moins d'être marqués "accepté" par la banque sur laquelle ils sont tirés.

On pourra se procurer les listes des terres à vendre du "Secretaire, Département de l'Intérieur, Ottawa," ou de tout agent des terres du Dominion, à Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

Par ordre,
P. G. KEYES,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 15 septembre 1905.

Le Nord-Ouest Canadien.

REGLEMENTS DE HOMESTEAD.

Toute section portant un No pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des sections numéros 8 et 26, de celles déjà prises comme homestead, ou celles réservées comme terres à bois pour les colons, ou pour toute autre fin, peuvent être prises comme homestead par toute personne, chef de famille ou toute personne mâle de plus de 18 ans, chaque homestead étant l'étendue d'un quart de section comprenant 160 acres, plus ou moins.

ENTRÉE. — L'entrée peut être faite personnellement à l'agence locale pour le district dans lequel est situé le terrain ou si l'applicant le préfère il peut en faisant application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire d'Immigration à Winnipeg ou à l'Agent Local pour le district être autorisé à faire son entrée par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le prix d'entrée pour un homestead dans les conditions ordinaires est de $10.

CONDIIONS A REMPLIR. — Un colon à qui une entrée de homestead a été accordée est tenu de par les termes de la Loi sur les Terres de la Puissance et les amendements y ajoutés, de remplir les conditions requises d'après l'un ou l'autre des modes ci-après:

1.—Durant trois ans demeurer sur le terrain et le cultiver au moins six mois chaque année.

2.—Si le père (ou la mère, le père étant mort) de la personne qui a pris un homestead réside sur une ferme dans le voisinage du dit homestead le colon satisfera aux exigences de la loi s'il demeure avec son père ou sa mère.

3.—Si un colon a obtenu la patente pour son homestead ou un certificat de délivrance de la dite patente, contresignée suivant les prévisions de cette Loi et a obtenu une entrée pour un second homestead, il satisfera aux conditions de résidence imposées par la Loi, en résidant sur son premier homestead, si le second se trouve dans les environs du premier.

4.—Si le colon a sa demeure permanente sur une terre qu'il cultive et qui lui appartient dans le voisinage de son homestead il satisfera à la loi en y demeurant.

Le terme "environ" employé cidessus, désigne le même township ou un township adjacent ou joignant à l'angle.

Un colon qui se prévaut des conditions des clauses (2), (3) ou (4) doit cultiver 30 acres sur son homestead, ou en remplacement posséder 20 têtes de bétails, avec les bâtiments requis pour ces animaux, et de plus, avoir 80 acres convenablement clotorés.

Tout "homesteader" qui ne se conforme pas aux conditions requises par la loi des homesteads est exposé à se voir retirer son entrée de homestead, et le terrain susceptible d'être pris de nouveau.

DEMANDE DE PATENTE. — La demande de patente doit se faire au bout de trois ans en s'adressant à l'Agent local ou sous-agent ou à l'Inspecteur des Homesteads.

Six mois avant de faire cette demande le colon doit en donner avis par écrit au Commissaire des Terres de la Couronne à Ottawa.

INFORMATIONS.—Les immigrants pourront se procurer à tous les bureaux des Terres de la Couronne toutes les informations concernant les terrains disponibles, comme homestead. Il leur sera donné gratuitement tous les renseignements et l'aide nécessaires, en faisant la demande au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, Manitoba, ou à tout agent des terres dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi toute information concernant le bois, le charbon, ou tous autres minéraux ainsi que copies des lois et des règlements, On peut obtenir aux mêmes endroits les mêmes renseignements concernant les Terres de la Couronne dans la Ceinture du chemin de fer du Pacifique Canadien dans la Colombie Anglaise.

W. W. CORY,
Député Ministre de l'Intérieur,

N.B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en en vente par différentes compagnies de chemins de fer ou des sociétés particulières.

Les Grands Magasins à Départements de

REVILLON BROTHERS, Ltd.

CA ET LA

Le Bennettisme a vécu.

C'était une fois un Parti Tory.

L'élection du 9 novembre s'est faite dans un bain de soleil. Il n'y avait pas un nuage au firmament. On aurait dit le ciel d'Italie transporté dans le Nord.

Trop de soleil pour les microbes, trop de lumière pour les Torys !

LA GRANDEUR DU CANADA.

Quelques simples notions suffisantes pour donner une idée de la grandeur du Canada ;

La distance de Halifax à Vancouver est plus grande que celle de Londres à Halifax.

La ville de Victoria est à moitié chemin entre Londres et Hong Kong.

Ontario est quatre fois aussi grand que l'Angleterre.

Québec est trois fois aussi grand que le Royaume-Uni.

Manitoba est aussi grand que l'Angleterre et l'Ecosse.

La Colombie Británniqué est grande comme 24 fois la Suisse.

Les Provinces Maritimes sont presque aussi grandes que l'Angleterre et le Pays de Galles.

Le district du Yukon est grand comme la France.

La frontière entre le Canada et les Etats-Unis a 3,000 milles de long ; 1,600 milles par terre et 1,400 milles par eau.

L'INDUSTRIE DU TABAC.

L'hon. L. P. Brodeur vient de donner une nouvelle preuve de la sollicitude toute spéciale qu'il porte à l'industrie du tabac au Canada, en faisant venir ici M. F, Charlan, qui appartient à l'Administration des tabacs en France et qui doit se livrer dans notre pays à des travaux et à des conférences scientifiques et pratiques sur la culture, la preparation, les mélanges propres à donner à nos produits, au tabac canadien, la plus haute valeur possible sur le marché, non-seulement de notre pays, mais encore des pays d'importation.

M. Charlan est depuis quelque semaines à Ottawa et s'est mis immédiatement à l'œuvre à la ferme expérimentale pour commencer des études sur les qualités du tabac cultivé, et sur la nature des sols dont dispose notre agriculture.

Il n'y a aucun doute que ces expériences seront suivies avec le plus vif intérêt par tous nos producteurs, et il y a lieu d'espérer qu'ils en retireront, et avec eux, tout le pays, les plus sérieux résultats.

Cette mesure sage et prévoyante, fait honneur au ministre qui en a pris l'initiative, à l'honorable L. P. Brodeur, auquel l'industrie du tabac doit déjà de si grands et de si méritoires services au Canada.---(Le Canada.)

Un fou à bord

Le paquebot la " Lorraine ", qui vient d'arriver à New-York du Havre, avait à son bord un fou que le capitaine a dû faire mettre aux fers pendant la traversée.

C'est dimanche dernier qu'un des passagers d'entrepont, Michele Tognetto, fut subitement atteint d'aliénation mentale. Ce ne fut qu'après une longue lutte que les hommes d'équipage parvinrent à se rendre maîtres du malheureux, qui menaçait de tuer tout le monde, et à l'enfermer dans une cabine. Le lendemain matin, un nommé Théophile Baume alla voir l'aliéné. A peine était-il entré dans la cabine où celui-ci était enfermé, que Tognetto lui sauta à la gorge, et après l'avoir terrassé, lui porta un terrible coup de couteau au cou. L'infirmier eut l'artère carotide tranchée et s'affaissa sur le sol, pendant que son meurtrier s'échappait par la porte laissée ouverte, et se précipitait sur le pont. Plusieurs officiers et matelots essayèrent en vain de s'emparer du fou, qui courut en tous sens, brandissant son couteau.

Les autres passagers d'entrepont, qui étaient au nombre de quatre cents, ne se rendirent pas bien compte de ce qui se passait, et plusieurs s'élancèrent à la défense de Tognetto, croyant que les hommes d'équipage en voulait à ce dernier. Une mêlée générale en résulta, au cours de laquelle deux matelots furent blessés. On réussit enfin à maîtriser l'aliéné et à lui passer une camisole de force. Il fut ensuite mis aux fers et enfermé dans une cabine où il resta jusqu'à l'arrivée au port ; il fut alors débarqué et envoyé au New-York Hospital.

Théophile Baume a échappé heureusement à une mort certaine, grâce à sa présence d'esprit. Dès qu'il se sentit blessé par le couteau du fou, il porta sa main à son cou et introduisit un de ses doigts dans la plaie. Il a évité ainsi une hémorragie mortelle. Michele Tognetto est un Italien, naturaralisé américain, à Butte (Montana), où il possède une petite propriété. Il revenait d'un voyage en Italie, à Turin, où il était allé revoir sa mère. Il n'avait manifesté aucun signe de folie au moment de son embarquement sur la " Lorraine ", et il a été impossible de déterminer ce qui a occasionné l'accès de folie dont il a été atteint. Dans la cabine où il avait été enfermé la première fois, on retrouva une feuille de papier portant ces mots :

" Chère mère. -- Tu me rencontreras au ciel. Ils vont me tuer. Je vais en finir. "

Faits Divers

OTTAWA

Taxes d'écoles publiques et d'écoles séparées

L'évaluateur de la ville, M. Pratt, vient de terminer un tableau donnant l'augmentation de l'évaluation de la propriété imposable pour les taxes d'écoles.

L'augmentation totale est de $4,378,475 dont $774,900 pour les écoles séparées. Cette dernière somme par quartiers se divise comme suit :

Victoria	$ 39,600
Dalhousie	75,625
Wellington	83,450
Centre	157,850
St George	136,650
By	139,675
Ottawa	131,825
Rideau	10,225
	$774,900

Pour les écoles publiques :

Victoria	$ 1,448,875
Dalhousie	619,970
Wellington	519,950
Centre	1,470,100
St George	545,325
By	118,225
Rideau	136,550

IL PERD LA VUE

On nous apprend de St-Vincent de Paul que le fameux meurtrier de Valleyfield, Shortis, est atteint d'une myopie si prononcée qu'elle équivaut presque à une cécité complète. Shortis se résoud à son sort. C'est un forçat modèle. Il n'espère plus maintenant d'obtenir son pardon.

Sa bonne vieille mère ne l'oublie pas, elle lui écrit souvent.

Perdre la liberté et la vue est un châtiment terrible.

SHAWINIGAN FALLS, QUE.

Dans quelques semaines la ville de Berthier sera éclairée par le pouvoir électrique de Shawinigan Falls.

L'autre matin M. Alfred Désilets, maître de pension, s'aperçut que trois de ses pensionnaires s'étaient enfuis de sa maison sans avoir réglé leur note et que de plus une somme de dix-sept piastres avait disparu. Il avertit immédiatement le chef de police et tous deux se mirent à la recherche des fugitifs qui avaient pris la ligne du chemin de fer, au dire des différentes personnes. Les poursuivants se rendirent à St. Boniface et là apprenant qu'ils étaient sur la bonne route, ils filèrent à Charet's Mill où ils arrivèrent en même temps que les fugitifs. Les arrêter fut l'affaire d'un instant et on les ramena à la prison de Shawinigan où ils attendent leur procès.

Le Parler Français au Canada.

La 2e livraison, vol, IV, du "Bulletin du Parler Français au Canada," que nous avons reçu avec reconnaissance, s'annonce par le sommaire suivant :

Pages
- 41 Société du Parler Français au Canada---Rapport du sécrétaire-général pour l'année 1904-1905..........Adjutor Rivard
- 48 Gustave Zidler......J. E. Prince
- 52 De l'emploi du pronom "on" E. Z. Massicotte
- 53 Bibliographie du Parler Français au Canada..Jas Geddes. jr
- 61 Les mots populaires dans la littérature canadienne-française L'Abbé F. X. Burque
- 63 Façon de parler proverbiales, triviales, figurées, etc,. des Canadiens au XVIII siècle, Le P. Potvе, S.J.
- 66 Lexique canadien-français, Le Comité du Bulletin
- 69 Echos Nouvelles, Le Comité du Bulletin
- 73 Livres et revues L'Abbé Amédée Gosselin
- 78 Sarclures...A. Rivard-Laglanderie---Le Sarcleur
- 80 Anglicismes Le Comité du Bulletin

Le Courrier de l'Ouest

EDMONTON, JEUDI, 16 NOVEMBRE 1905

BOITE POSTALE 25

ALBERTA A PARLE.

Enfin, le peuple d'Alberta a dit son mot, rien qu'un mot ; mais il l'a dit haut et ferme. La même grande voix en a fait taire bien d'autres, plus petites, mais plus criardes, qu'on n'entendra plus désormais ; elles sont rentrées sous terre.

Par leur vote unanime, les électeurs d'Alberta ont signifié leur approbation pleine et entière de la nouvelle constitution provinciale. Ils ont imposé silence à qui s'est cru de force à leur imposer les ambitions et les haines du dehors.

A l'avenir, les agitateurs d'Ontario auront à se contenter d'une agitation faite chez eux, si cela les amuse. Ils ne trouveront plus personne, dans l'Ouest, pour se faire l'écho inspiré de leurs appels démagogiques. La triste expérience de R. B. Bennett et de ses compagnons d'infortune servira de leçon à tous.

X

Considérons le résultat numérique des élections du 9 novembre.

La législature d'Alberta occupera vingt-cinq sièges, nombre réglementaire, dans la chambre d'assemblée. Sur ce nombre, les électeurs en ont donné vingt-quatre au parti ministériel, de sorte que les députés ministériels auront à siéger à la gauche aussi bien qu'à la droite du fauteuil présidentiel, l'opposition étant reléguée dans un petit coin, à gauche, sur un seul siège.

Est-il bon, dans l'intérêt du peuple, que toute opposition législative soit ainsi réduite à l'impuissance, à rien, annihilée ? Non, pas généralement.

Mais, dans la présente circonstance, qui est exceptionnelle, remercions le Ciel—et les électeurs—qu'il en soit ainsi, à cause de la leçon donnée ou *infligée*, à cause du résultat moral qui est aussi à considérer.

X

La lutte s'est livrée entre deux partis s'intitulant respectivement libéral et conservateur, c'est indéniable ; mais, chez les électeurs, on a vu des libéraux se retourner violemment contre leur parti, tandis que, d'un autre côté, une foule d'adhésions conservatrices ont amplement compensé cette perte. Il faut tenir compte de ce fait très significatif.

Sous la distinction plus ou moins nominale de libéraux et de conservateurs, le terrain a été disputé, autour d'un principe, entre deux groupes politiques qu'on aurait pu appeler, sans erreur, les constitutionnels et les anti-constitutionnels. Si les Constitutionnels sont restés maîtres du terrain, c'est tout à la gloire du drapeau libéral, sous lequel ils ont fait la lutte. Il est bien naturel que le parti libéral en réclame maintenant tout le mérite et l'avantage.

Tant pis pour le parti conservateur d'Alberta si tel parti existe ou a existé, s'il n'a pu avoir son programme à lui, s'il n'a su comprendre l'opinion publique de sa province !

A quoi lui ont servi ses déclamations vaines, ses cris jetés en l'air, contre une tyrannie imaginaire, contre le despotisme des soixante-cinq députés de Québec, contre les mesures coercitives d'un *French Premier*, vendu à l'Eglise de Rome ? Les électeurs ont fermé l'oreille à toutes ces diatribes qui n'ont rien à faire dans la politique provinciale d'Alberta.

D'un bout à l'autre de la province, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, au centre comme aux extrémités, l'électorat s'est montré unanime, ce qui ne s'était pas encore vu dans aucune province. Partout, le verdict a été le même, et ce verdict signifie condamnation générale, sans réserve ni merci, de toute coterie politique qui commettra la faute de fonder son avenir sur la démagogie, sur la discorde civile et les divisions intestines.

Ce n'est pas un coup de balai qui a passé sur la coterie des Bennett et Cie, elle a été foudroyée.

En la frappant ainsi mortellement, les électeurs d'Alberta ont cru atteindre, non seulement ce vrai tyran qu'est le monopole odieux du C.P. R., mais encore, et bien plus, une autre faction composée de certains politiciens de l'arène fédérale, tels que les Borden, les Sproule, les MacLean et autres, dont la petite coterie d'Alberta n'était que le prolongement ou la queue.

LE COURRIER DE L'OUEST leur avait prédit ce désastre, la semaine dernière, au cours d'un article où, regrettant la circonstance qui avait mis obstacle à une élection par acclamation dans le comté français et catholique de Saint-Albert, il disait : "La télégraphie aurait transmis la nouvelle d'un bout à l'autre du continent, avec la rapidité de l'éclair, comme le retentissement avant-coureur, le premier roulement d'un tonnerre destiné à foudroyer, par le coup final du 9 novembre, la clique malfaisante des démagogues et des brandons de discordes."

X

L'unanimité du verdict électoral du 9 novembre est un heureux début dans la politique provinciale d'Alberta. Cela permet de bien augurer de l'avenir. La signification en est claire, nette, tranchée, et ne laisse aucune place à la moindre ambiguïté, faisant savoir à qui de droit que la population entière d'Alberta, avec tous ses éléments divers, veut et entend vouloir l'accord la paix et l'harmonie.

Mais, à cause même de son unanimité, ce verdict électoral a pour seconde conséquence immédiate, non moins importante, de couper court à toute dispute ultérieure, au sujet de la constitution que notre jeune province a obtenu du pouvoir central du Canada. La constitution est acceptée, universellement et finalement acceptée.

Elle est acceptée *parce qu'elle a été voulue telle que formulée.*

Elle est acceptée, parceq'elle est faite et charpentée d'après le dessein, les plans et devis suggérés par le peuple même qui l'accepte aujourd'hui.

COLONISATION.

Qui, dans l'Ouest, n'a pas entendu parler de Stony Plain, district situé à l'Ouest d'Edmonton et reconnu pour sa fertilité exceptionelle. Les colons canadiens-français, il y a quelques années, étaient à même de s'y établir les premiers ; mais, on ne sait pour quelle raison, ils l'ont dédaigné. Nos amis, les colons allemands, gens pratiques, n'ont pas lésiné longtemps avant de s'en emparer, et on ne peut les en blâmer. Stony Plain donne des récoltes merveilleuses.

Non loin de là, et un peu plus au nord, on commence à ouvrir un nouveau district qui est la continuation de Stony Plain et ne lui cède en rien sous tous les rapports. Nous le croyons même plus avantageux, ce qui est beaucoup dire, C'est a région de la rivière Pembina, dont LE COURRIER DE L'OUEST a déjà parlé.

Qu'ils en prennent donc avis, les futurs colons français des Etats-Unis et du Canada.

Cette contrée offre un asile de paix et de bonheur à des centaines de pères de famille désirant avoir de la place et de la bonne terre pour établir leurs garçons autour d'eux.

Nous les voudrions voir visiter le nord d'Alberta en ce mois de novembre, par ces jours de soleil et de température exceptionnellement délicieuse et engageante, par ces beaux et bons chemins qui conduisent dans toutes les directions.

L'avenir est dans l'Ouest. Jeunes gens, venez dans le nord d'Alberta et de Saskatchewan.

Au sujet de la Pembina nous communiquons ci-après une lettre reçue d'un citoyen qui connait bien ce pays.

RIVIÈRE-QUI-BARRE,

M. le Directeur du
COURRIER DE L'OUEST, Edmonton.

Entre deux courses, je lisais hier dans votre journal, déjà si intéressant, un simple entrefilet sur les contrées qui avoisinent la Rivière Pembina. Or, permettez-moi de le dire ici : pour parler dignement de cette région encore inconnue des nôtres ce n'est pas un entrefilet qui peut suffire ; ce qu'il faudrait, c'est une suite de longs articles décrivant la situation favorable, la nature du sol, les ressources qu'il renferme. Voici plusieurs années que je parcours cette partie du pays, surtout au printemps, quand le sol se découvre à nu, pour ainsi dire, et je sais qu'avant longtemps ce sera un des plus fertiles districts de l'Alberta.

D'abord, ce canton se trouve à 60 milles à peine d'Edmonton, c'est-à-dire qu'en dehors des parties colonisées, il est le plus rapproché d'Edmonton ; de plus, cette distance diminuera encore ; quand les chemins de fer—le G, T. P. et le C. N. R.—se continueront, ils passeront certainement au milieu. D'ailleurs le grand chemin qui s'ouvre d'Edmonton au Klondyke passe déjà tout près.

Le sol est semblable à celui si renommé de Stony Plain, noir, léger, sablonneux, et déjà les quelques colons, qui y sont établis, s'en montrent plus que satisfaits. Il y a à choisir, d'ailleurs, car par endroits le terrain est roulé, et à côté, on peut trouver des plateaux à peine légèrement inclinés vers le sud. Un peu plus loin ce sont d'immenses prairies à foin, où les *ranchers* trouvent de quoi faire des cents et cents voyages de foin.

Enfin, ajouterai-je, pour finir que sur les bords même de la Rivière Pembina il y a une profonde couche d'excellent charbon, sans parler des immenses forêts d'épinettes qui entourent toute cette région.

Aussi le G. T. P. a-t-il résolu d'ouvrir cette contrée nouvelle ; son tracé traverse la Pembina à une douzaine de milles en haut du ferry actuel et s'en va frapper la rivière Atabaska à l'embouchure de la rivière McLeod.

Les colons américains arrivent eux aussi, et cet été il ne se passait pas un jour que de nouvelles terres ne s'établissent. Pourquoi les nôtres n'auraient-ils pas leur part de ces richesses ? Pourquoi ignorent-ils, ou semblent-ils ignorer ces contrées pleines d'avenir ? Auraient-ils peur de quelques milles d'un chemin neuf ? Les chemins s'ouvrent tous les jours, et les arpenteurs du chemin de fer ont pu se rendre en wagon jusqu'à l'embouchure de la McLeod.

Hâtons-nous, hâtez-vous, Canadiens, mes frères, venez voir, c'est tout ce que je vous demande. Venez voir ces terres incomparables, et je suis sûr que vous les trouverez à votre goût et que vous vous établirez parmi nous.

G. VU.

DANS LA REGION DU VERMILLON

Récoltes merveilleuse.—Développement rapide.—Les villes surgissent par enchantement.—Ouveture d'une voie ferrée.

Nulle part dans l'Ouest du Canada, *on n'a vu de progrès aussi merveilleux !* Certes, durant l'année présente on a jeté les bases, dans la vallée du Vermillon, d'un pays qui ne fera qu'augmenter. Cette vallée, comprise dans la province de l'Alberta, mesure deux cents milles de l'est à l'ouest et est moitié aussi large du nord au sud. Elle tire son nom de la rivière Vermillon qui prend sa source à quelque distance du Castor, et vient se jeter dans la Saskatchewan, à quarante milles à l'est de Lloydminster. Cette rivière ne charie pas un grand volume d'eau et est relativement sans importance, mais le district qu'elle arrose est plein de promesses. La construction du Canadian Northern a donné naissance à un merveilleux développement pendant la présente saison.

Le sol de cette contrée est des plus fertile et l'exposition de Vegreville où ont été exposés les produits des fermes l'a simplement prouvé. Les grains récoltés sont le blé, l'avoine, l'orge, le lin et le seigle.

Le grain d'hiver a été mis à l'essai *tout récemment et l'on a pu juger au* mois de septembre dernier que cette première tentative a été bonne. Les habitants de la Russie, qui y ont des lopins de terre, cultivent le seigle de préférence, mais le colon que l'on rencontre le plus souvent, est le Canadien et l'Américain. On en compte bon nombre venus d'Ontario.

Règle générale, la terre n'est pas fortement boisée, cependant on rencontre du bois le long des prairies dans la direction du sud.

Les pluies tombent surtout dans les mois de mai et de juin. D'ordinaire il ne pleut pas durant la saison des récoltes et cette sècheresse se continue jusqu'à l'automne. L'eau *tirée des puits de vingt à trente pieds de profondeur est généralement bonne.*

Jusqu'à présent l'exportation d'animaux sur les marchés étrangers, n'a pas été énorme et de ce côté-là la consommation locale absorbe tout ce que l'on produit.

L'an dernier, quelques convois de bestiaux ont été expédiés d'Edmonton au marché de Winnipeg. Une couple de chars par semaine chargés de pourceaux y ont aussi été envoyés de même en a-t-il été des chevaux. On s'attend toutefois que le marché des bestiaux augmentera considérablement car là, tout concourt à rendre l'élevage facile.

L'industrie laitière pour le moment, a donné de meilleurs résultats que l'élevage du bétail, mais ceci est dû au développement peu avancé de l'agriculture. Le beurre durant l'année entière se vend de dix-huit à trente centins la livre, mais la plupart du temps il est payé de vingt à vingt-cinq centins. L'industrie laitière, par ellemême ne paie pas aussi bien qu'elle le devrait cependant, car on n'apporte pas un soin suffisant dans la fabrication du beurre et du fromage et de plus la saison de production est très courte.

La construction du "Canadian Northern" à travers cette belle vallée est à la veille de se terminer. On a même commencé à placer les rails à vingt-cinq milles du Fort Saskatchewan, et un pont doit être érigé immédiatement sur la rivière. On s'attend à ce que la voie ferrée atteigne Edmonton en décembre prochain. Les trains circulent déjà sur la voie et pousseront leur course aussi loin que leur permettra le parachèvement du chemin.

Comme conséquence de l'ouverture de la nouvelle voie ferrée, des emplacements de villes futures ont été choisis et l'on s'est mis à bâtir un peu partout. Dans la petite ville de Vermillon, distante d'une centaine de milles d'Edmonton, il s'est fait d'heureuses spéculations sur les terrains. Pas un lot ne s'est vendu moins de mille piastres. Parmi les autres petites villes naissantes, il faut citer celle qui répond au nom de Lavoie, Vegreville et Laverne. Vegreville, qui est à quatre ou cinq milles de la ligne du chemin de fer, a précédé l'ouverture de cette dernière. Elle est devenue un centre important de commerce. On y compte déjà une douzaine de magasins, deux banques, deux hôtels, des boutiques de forgerons, des agents d'immeubles, des médecins, etc.

La petite ville de Laverne ne vient à la vérité, que d'ouvrir les yeux à la lumière, mais comme elle est le point de repère d'un magnifique district agricole, elle ne peut tarder à prospérer.

Mais ce ne sont là que des débuts. De nouvelles villes, de nouveaux centres d'affaires vont surgir sous peu tout le long de la voie ferrée. Partout en effet, règne la plus grande activité ; on achète des lots, on construit des habitations, on a même érigé des élévateurs pour recevoir la récolte de la présente saison.

La dernière saison a été excellente, sous tous les rapports. Le blé l'avoine et toutes les céréales ont donné de magnifiques rendements.

La terre se vend généralement sept à huit piastres l'âcre. Quelques "homesteads" atteignent des prix plus élevés, mais on considère que ces prix ne sont pas excessifs, à cause des avantages naturels qu'offre cette partie du pays et de la facilité des communications.

La prochaine décade laisse prévoir que tout ce district ainsi que la partie sud va se développer dans des proportions inouies.

L. ROUILLARD.

Bataille Rangée

Le C. P. R. et le Great Northern se disputent le terrain dans la Colombie Anglaise.

Midway, C. A., 6. — Une véritable guerre de chemins de fer est commencée ici. Deux compagnies rivales, qui ne sont, au fond, que le Pacifique Canadien et la Great Northern, se disputent l'accès de la vallée de Similkameen, et leurs représentants en sont presque venus aux mains, la victoire restant au C. P. R. Voici comment les choses se sont passées :

La charte du Columbia & Western (lisez C. P. R.) *lui* donne le droit de construire une ligne à une distance considérable au delà de Midway. M. T. Tierney, qui en a le contrat, a commencé les travaux de nivellement de Midway an ranch Jackson, une distance de deux milles à l'ouest.

De son côté, l'entrepreneur Fisher, agissant au nom de la compagnie V., V. & E. (lisez Great Western,) commença des travaux du même genre de Rock Creek à l'est, vers Midway.

Comme les deux équipes travaillaient à peu près sur la même ligne, une rencontre était inévitable. Elle a eu lieu sur le ranch Mayerkoff. Les deux équipes y ont pénétré en même temps ; mais celle de M. Tierney se composait de cinquante hommes, tandis que M. Fisher n'en avait que vingt-cinq.

La partie n'était pas égale, aussi l'armée du Great Northern, après avoir exposé ses prétentions par la voix de son général, crut-elle plus sage de battre en retraite, et les troupes du C. P. R. restèrent en paisible possession du champ de bataille.

VERMILLION.

Election du 9 Novembre 1905

	Fane C.	McCauley, L.
Sollman	13	7
Ross Creek	7	8
Logan	4	22
Tofield	4	46
Barde	5	29
Round Hill	9	70
Erling	1	7
Beaver Lake	33	31
Vegreville	11	51
Krakow	16	45
Columca	4	27
Nuttbury	3	9
Lloydminster	3	33
Vermillion	31	83
Warwick	13	23
Mannville	16	18
Martins	1	17
Imperial	19	11
	103	537

Majorité pour McCauley, libéral : 344



Hon. M. BULYEA,
Lieutenant Gouverneur

GLEICHEN.

Election du 9 Novembre 1905

	Majorités Hays	Stuart
Gleichen		17
Bassano		2
Brooks	3	
Berrzcreek	1	
Rosebud	2	
Hand Hills		16
Crossfield	1	
Airdrie	10	
Beddington	56	
Hillhurst		8
Riverside		8
Rculeauville		40
Sprucévale		19
Sheppard	21	
Langdon	20	
Bow River		19
Bull Pond		16
Wintering Hills	1	
Lills	6	
Cheadle		2
Delaware		1
Brewery		8

Majorité pour Stuart, libéral : 34.



Hon. A. C. RUTHERFORD,
Premier Ministre.



Hon. W. H. CUSHING,
Ministre des Travaux Publics.



Hon. W. T. FINLAY,
Ministre de l'Agriculture.



Hon. C. W. CROSS,
Procureur-Général d'Alberta.



Hon. Dr DE VEBER,
Ministre sans portefeuille

Le Conseil Exécutif d'Alberta

C'est le gouvernement dont le peuple approuve le programme

"Mon gouvernement est prêt à appliquer la loi telle qu'il la trouve et considère qu'il n'y a pas d'autre législation à présenter à ce sujet. Mon gouvernement n'a ni à ratifier ni à condamner la loi mais à l'appliquer au mieux des intérêts du pays." (Paroles de l'Hon. A. C. Rutherford.)

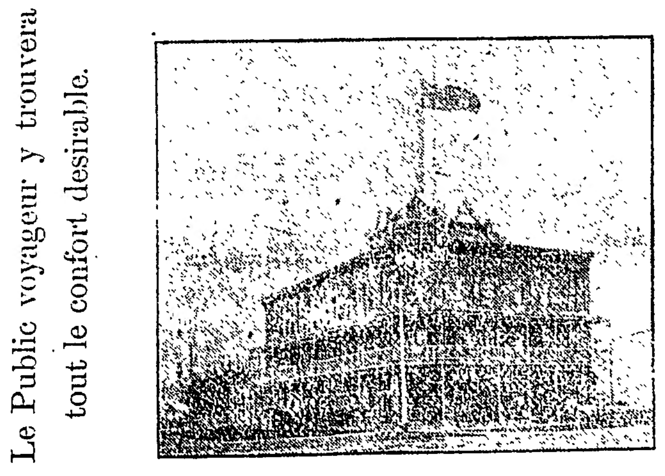
Résultat général des élections.

Comté	Candidat Elu	Majorité
Athabasca	F. Bredin—Lib	Accl
Rivière à la Paix	Jas Cornwall—Lib	——
Rosebud	C. D. Hiebert—Cons	34
St. Albert	H. W. McKenney—Lib	39
Stony Plain	J. A. McPherson— "	169
Sturgeon	J. R. Boyle—— "	507
Strathcona	Hon. A. C. Rutherford—Lib	324
Vermillion	M. McCauley—Lib	——
Victoria	F. A. Walker—Lib	507
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll—Lib	——
Banff	C. W. Fisher—Lib	50
Calgary	Hon. W. H. Cushing—Lib	——
Cardston	J. W. Woolf—Lib	——
Edmonton	Hon. C. W. Cross—Lib	550
Gleichen	Chs Stewart—Lib	34
High River		
Innisfail	Simpson—Lib	1
Lacombe	W. F. Puffer—Lib	——
MacLeod	M. McKenzie—Lib	——
Lethbridge	Hon. Dr. DeVeber—Lib	176
Leduc	R. T. Telford—Lib	151
Medecine Hat	Hon. W. T. Finlay—Lib	37
Pincher Creek	J. T. Marcellus—Lib	121
Ponoka	J. R. McLeod—Lib	114
Red Deer	J. T. Moore—Lib	44

Libéraux élus 24

Conservateur élu, 1

Majorité pour le gouvernement, 23



AU JOUR LE JOUR

Edmonton, 10 Nov.

Le perforage a atteint une profondeur de 1,350 pieds, au puits que fait creuser la Cie "Northwest Gas & Oil Co.," à la recherche du gaz naturel, rue Jasper, Edmonton. Les indications sont bonnes.

M. Jean, jeune homme, nous arrive de France après avoir parcouru le Canada depuis un an. Notre région lui plaît et il aurait l'intention de s'y établir.

Strathcona, 9 Nov.

Le Dr Keane, un citoyen d'Ontario, s'est enrégistré au Royal. Il désire s'établir ici, tant il se trouve favorablement impressionné des possibilités et de l'avenir du pays. Il préfère Strathcona et Edmonton à Calgary et ses environs.

Les affaires vont bien à Strathcona ; on le voit à la mine heureuse des marchands. Les cultivateurs ayant vendu une partie de leur moisson, l'argent circule abondamment, de sorte que les marchands sont en bonne situation vis-à-vis de leurs échéances.

M. Brett, autrefois d'Orangeville, Ont., qui a circulé dans l'Ouest depuis quelque temps, s'est arrêté à Strathcona. Il se dit très impressionné de la beauté du climat, de la grandeur des ressources, et de la rapidité des progrès.

Edmonton, 9 Nov.

Les préparatifs sont commencés, à l'hotel Richelieu, pour construction d'une addition considérable devant avoir trois étages.

Un autre grand hôtel est en construction, non loin de celui-ci, et en face de la nouvelle gare du C. N. R., cette derniére est aussi en construction, et aura trois étages. Coût estimé à $20,000.00.

Edmonton étant appelé à des développements extraordinairement rapides, d'ici à une dizaine d'années, il va sans dire que la propriété, les terrains vacants, les immeubles vont doubler, tripler et quintupler en valeur, en prix. Actuellement, il n'y a pas, dans toute l'Amérique, un endroit plus favorable à des placements sûrs et avantageux.

L'augmentation rapide dans la valeur de la terre se fait normalement, suivant le cours naturel des choses, les progès réalisés et le mouvement de la population qui s'accroit. Il n'y a pas de spéculation fièvreuse, point de *boom*.

Un Galicien, mercredi dernier, a eu le malheur de perdre un petit rouleau contenant $109.75, son salaire de plusieurs mois, sur la rue Kinistino, près du magasin de Paul Rudyh, dans la partie est de la ville.

Saint-Albert, 11 Nov.

Un triste accident est arrivé à Rose Ridge, avant hier, le jour d'élection. Un vieillard, propriétaire de la maison où se tenait le poll, est tombé dans son puits, d'où on l'a retiré noyé. Son corps a été transporté à Saint-Albert, où le Dr Braithwaite tiendra enquête s'il y a lieu.

Toronto, 5 Nov.

Hier après-midi, en présence d'une foule considérable, le lieutenant-gouverneur Mortimer Clark a procédé au dévoilement de la statue de Sir Oliver Mowat.

La statue, qui a neuf pieds de hauteur, se dresse, sur un splendide piédestal de granit canadien, en face du Parlement. Elle a été exécutée par le sculpteur Walter S. Allward, de Toronto.

Avant de dévoiler la statue, le lieutenant-gouverneur Clark a rétracé, en phrases heureuses, la carrière glorieuse de Sir Oliver Mowat.

L'hon. M. Whitney rendit un hommage délicat au grand homme d'Etat. "Ce monument, dit-il, n'est pas le supréme hommage que le peuple canadien rend à Sir Oliver Mowat. Bien des années passeront et le nom de ce grand patriote sera toujouas vénéré de tous les bons citoyens."

Fort Saskatchewan, 9 Nov.

Hier, J. H. Moris, en compagnie de Mme Morris, a fait en automobile le voyage d'Edmonton à Fort Saskatchewan en $2\frac{1}{2}$ heures, aller et retour, une course de près de quarante milles en tout.

Grande jubilation, hier, à Fort Saskatchewan, par suite de la pose des rails et du prolongement achevé de la ligne du C. N. R., jusqu'ici. Notre localité va entrer dans une ère toute nouvelle dès aujourd'hui, puisqu'elle aura désormais une communication directe avec le reste du monde et qu'elle devient indépendante, sous ce rapport, de l'intermédiaire des autres centres précédemment plus favorisés. Les anciens résidents saluent avec joie l'aurore de cette ère de prospérité qu'ils attendent depuis longtemps, tout en luttant avec courage contre des circonstances adverses qui s'évanouissent maintenant.

Notre petile ville prend une extention rapide ; les terrains à bâtir sont à la hausse, quoique sans exagération ni fièvre. On peut acheter des lots de 50 x 150 pieds pour $50.00 en montant, moitié comptant, la balance à des termes faciles.

On sait, dans l'Ouest, que Fort Saskatchewan sera toujours l'un des meilleurs centres entre Winnipeg et Edmonton, le long du C. N. R. Nous conseillons aux compatriotes de l'Est l'essai d'un petit emplacement sur les terrains de l'Ouest, au Fort Saskatchewan, par exemple. Ils y trouveraient plus d'avantage et de sécurité que dans les spéculations ruineuses du jeu de la bourse.

A toute éventualité, quelques piastres ne seraient pas un si gros risque pour tenter un essai. Les Américains font de belles spéculations dans l'Ouest, sans venir y deneurer.

Quelques boutades

De notre confrère, le *Bulletin* de Montréal.

"Si—par impossible—les conservateurs arrivaient au pouvoir au prochaines élections fédérales, il serait faux de dire que les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent.

Car le peuple canadien mérite certainement mieux que ça.

⁂

"M. L. R. Borden a fait mander cette semaine maître Taillon auprès de lui à Ottawa.

Ils ont eu une entrevue qui n'a pas duré moins d'une heure et demie. Rien de ce s'est dit entre eux n'a encore transpiré.

C'est à peine si un loustic qui surveillait la rencontre a pu saisir les dernières paroles que M. Borden adressait à M. Taillon en allant le reconduire à la porte. Mais elles sont si significatives :

—Enfin, mon ami, disait M. Borden, vous qui êtes célibataire, vous pourriez *epouser* ma querelle.

⁂

"M. Rogers, le prétencieux chef de la clique du Nord-Ouest, a prétendu dans son dernier discours que la "grande prospérité actuelle du Canada était due aux conservateurs."

Et si M, Rogers a voulu parler des morts, nous préférons à sa phrase la tournure classique de l'*Evenement* : ce sont les conservateurs qui ont *prepare la voie*. Mais avec ces discours ils ne gagnent pas des *voix* !

⁂

Les journaux les plus importants du Nord-Ouest sont en faveur du parti libéral, c'est le *Mail* lui-même qui nous l'annonce vraiment.

Verrons-nous les conservateurs perdre leur prestige là-bas, comme ils l'ont perdu dans la province de Québec ?

Cartes Professionnelles

LES DEUX COMMUNIONS

Il y a quarante ans. ce coin de banlieue, au nord de Paris, était frais et champêtre. On y venait, en été, le dimanche, canoter, diner sur l'herbe, et la berge de la Seine, les prairies, l'île encadrée de saules s'égayaient de rires. de chansons, de chapeaux de paille, d'ombrelles et de robes claires. Mais, dans la semaine, c'était un village plein de bonhomie, tout comme un autre, avec sa vieille petite église au clocher gothique : et sans les guinguettes du bord de l'eau et leurs tables désertes dont le vent de la rivière agitait les nappes blanches. on aurait pu se croire à vingt lieues de la capitale.

Aujourd'hui, la grande ville s'est étendue jusque là et a transformé le gracieux pays de jadis en un banal et sinistre faubourg où grouille le travail et la misère.

Plus de peupliers ; des tuyaux de fabriques. Plus de maisons rustiques, où grimpent des roses et des clématites ; des bâtisses de cinq étages, déjà lépreuses quoique neuves, avec, çà et là, un édredon rouge ou des draps, qui sèchent sur une fenêtre. Le ciel — oui, le ciel ! — a changé, car, même par les beaux jours, il est voilé, souillé par la fumée des usines. Là, circule, s'agite, travaille et souffre tout un peuple de prolétaires aigris, de malheureux sans espoir, à peine consolés par le vice qui les décime, par l'heure d'ivresse et d'oubli qu'ils vont chercher chez les nombreux marchands de vin, dans les assommoirs étincelants, dans tous les débits de poison d'où s'échappe un souffle fétide.

Le fleuve, lui aussi, est infecté. Jadis, pourtant, plus d'un peintre s'est assis là, sa boîte à couleurs sur les genoux, pour noter le reflet du coucher du soleil dans l'eau, et ce bouquet de saules, dernier vestige du paysage disparu, est un ancien modèle de Corot et de Daubigny. Mais la place n'est plus tenable. A présent. un énorme égout se dégorge ici, dans la Seine, qui roule désormais des flots empestés, Dans l'extrême banlieue de Paris, qui, presque partout, est devenue triste et laide, ce faubourg est peut-être le plus repoussant par sa tristesse et par sa laideur.

Du décors d'autrefois, seule la vieille paroisse reste encore. mais elle semble aujourd'hui rapetissée et comme honteuse au milieu des maisons géantes qui la dominent, et dont son clocher, modeste et trapu. n'atteient pas le quatrième étage, Elle garde quand même sa physionomie rurale, son aspect paysan, la bonne vieille paroisse, et sur la frise de son portail poussent encore quelques touffes d'herbe, et fleurissent même, dans la saison, des coquelicots et des joubarbes. Mais, dans, dans cette rue puante et tumultueuse, où elle regarde se hâter les passants, rouler les camions, glisser les tramways, elle donne maintenant l'idée d'une villageoise, amenée dans une grande ville par un train de plaisir. et qui reste immobile et ahurie au milieu de la foule.

Il y a quelques années, un matin de Pâques, — ciel clair et temps vif, — je dus aller dans ce quartier lointain, que je n'avais pas revu depuis ma jeunesse. Après m'être acquitté de l'affaire qui m'y avait appeler, je flânais un peu, m'étonnant de ne rien retrouver là de mes souvenirs, si ce n'est cette pauvre église. Je la regardais avec cette sensation agréable et, pourtant un peu mélancolique qu'on éprouve à reconnaître une ancienne connaissance parmi des visages nouveaux, dans une compagnie qu'on a négligée depuis longtemps, et je songeais, non sans tristesse, qu'il n'y avait que cette chétive église pour toute la population qui s'était agglomérée autour d'elle.

Bien que ce fut l'heure de la grand'messe, en ce moment la cloche se taisait, les deux battants de la porte — lourds ventaux de chêne garnis de gros clous — étaient fermées, et, à cette date de Pâques, en ce jour de triomphe et de joie pour tous les chrétiens, on eu dit que la maison du Seigneur était vide et abandonnée.

Au contraire, tout près de moi sur le trottoir où je faisais halte, s'ouvrait un bar tout flambant neuf, et l'étain du comptoir, le cuivre des alambics, les étiquettes bariolées des bouteilles brillaient d'un éclat aveuglant, et des noms de liqueurs venimeuses — absinthe. vermoute, bitter, etc. — étincelaient, superbes et tentateurs, en grosses lettres d'or, sur les glaces de la devanture.

Je n'étais là que depuis peu de minutes, et déjà, partout, j'avais pu constater que la splendide boutique qui, par sa porte grande ouverte, m'envoyait son haleine d'ivrogne, était très achalandée. A chaque instant, des hommes du peuple, isolément ou par petits groupes — et quelquefois, chose navrante à dire, des femmes — entraient là, tandis que d'autres en sortaient, s'essuyant la bouche du revers de la main, avec une petite flamme d'égarement dans les yeux. C'était tous de pauvres gens à la face ravagée par les fatigues du travail ou la flétrissure du vice. Très peu d'entre eux s'étaient endimanchés, avaient fait un brin de toilette, quoique ce fut jour de grande fête. Presque tous, même parmi les femmes, portaient leur livrée de labeur. et cela plutôt par manque de soin. par sans-gêne que par pauvreté, car tous avaient dans leur poche de quoi se payer à boire ; et ces blouses déchirées, ces vestons pleins de taches, ces robes sales, tous ces haillons offraient un contraste choquant et presque douloureux avec les peintures fraiches, les métaux bien astiqués, l'espèce de luxe tapageur et canaille de l'assommoir, du temple de l'alcohol.

***

Je m'affligeais devant ce spectacle, quand la cloche de l'église se mit à sonner à toute volée. La porte s'ouvrit largement. Je vis briller dans l'ombre, au fond de la nef, les gouttes d'or des cierges. La grand'messe de Pâques était dite, et les fidèles se répandaient dans la rue ensoleillée.

Hélas ! il n'y en avait pas un bien grand nombre, et les hommes surtout étaient rares. Pourtant quelques pères de famille accompagnaient la femme et les enfants. Presque tout ce monde appartenait à la petite bourgeoisie Quelques femmes seulement révélaient dans leur costume. le goût inné, l'élégance instinctive de la Parisienne ; mais on sentait, chez tous et chez toutes, même chez les plus humbles, même chez les bonnes vieilles à bonnet blanc, un effort, sinon de parure, du moins de bonne tenue et de propreté. Elle n'était pas bien longue, la ribambelle des fillettes de l'école libre — car on a laïcise à outrance. dans ce quartier-là, — mais les mamans avaient fait de leur mieux pour bichonner leurs gamines, et la brise d'avril faisait flotter les mantelets, les chevelures enfantines, les rubans de toutes couleurs, et palpiter aussi, avec des mouvements d'aile, les cornettes des Sœurs grises.

Le lugubre faubourg fut, en cet instant, égayé, purifié, en quelque sorte, par ces groupes qui s'éparpillaient et sur qui planait une atmosphère de joie et de sérénité. Toutes ces figures d'honnêtes gens avaient un air de fête. Ils étaient heureux à cause de la belle matinée et du triomphal et divin souvenir qu'ils venaient de célébrer, à cause du printemps revenu et du Christ ressuscité.

" Eh ! Zidore, regarde-moi donc tous ces mangeurs de bon Dieu ! "

La voix crapuleusement grasseyante qui venait de lancer ce blasphème imbécile était celle d'un voyou de vingt-deux ou vingt-trois ans qui, avec deux camarades, s'était arrêté à quelques pas de moi, au bord du trottoir, et qui regardait la sortie de la messe, les mains dans les poches, sa casquette de cycliste rejetée en arrière, la bouche béante, un bout de cigarette éteinte collé à sa lèvre inférieure.

Ses deux compagnons éclatèrent d'un rire ignoble, puis l'affreux jeune homme, qui m'avait l'air d'être déjà à moitié soûl, dit en travers de son enrouement ;

" Allons communier à notre tour... C'est ma tournée. J'offre une "bleue."

Et ils entrèrent tous les trois dans le bar, à la file.

***

Je restai là, méditant.

Oui, mangeurs de bon Dieu ! Tu l'as dit pauvre brute ! Mais, avant de prendre part au repas mystique, de sentir se fondre en eux-mêmes cette hostie, cette parcelle de divinité, ces hommes et ces femmes, ces catholiques que tu crois avoir insultés, ont profondément scruté leur âme, sévèrement examiné leur conscience. Ils se sont repentis, ils ont demandé pardon de leurs fautes, ils ont promis, de tout leur cœur, de ne plus les commettre, et malgré la constante tentation et l'infirmité humaine, sache-le bien, après s'être levés de la table sainte et en rentrant dans la vie, ils se sentaient tous un peu moins faibles et impurs, un peu meilleurs. Plusieurs d'entre eux, sois-en sûr ont chassé pour longtemps l'essaim noir des mauvaises pensées qui tournoie sans cesse autour de nos fronts, et il en est peut-être qui, à la veille du festin pascal, a reculé devant le gouffre d'un acte irréparable, d'un crime.

Mangeurs de bon Dieu ! Ah ! tes nouveaux éducateurs, misérable enfant, ne te diront jamais ce qu'a fait de bien et empêché de mal, depuis dix-neuf siècles, ce mince disque de froment pur où palpite la vie éterneile, et ils te cacheront toujours que, grâce à lui, tes ancêtres ont possédé, dans les temps les plus durs, la paix intérieure et l'espérance.

" Ni Dieu ni maître ! " crièrent au peuple ceux qui ont fait de lui leur chose et leur proie, et ils feignirent de le sacrer roi. Puis, pour dompter et conduire à leur guise le monstrueux monarque aux millions de têtes, ils le grisèrent d'orgueil. Mais, plusieurs fois déjà depuis cent ans, il s'est réveillé de son ivresse, il a senti qu'il n'était ni plus libre, ni plus heureux, il a abdiqué entre les mains d'un seul sa royauté dérisoire, il a fait un effort pour revenir aux traditions de sa race. à ses anciennes croyances. Alors, voyant qu'il ne suffit pas de flatter le peuple pour en demeurer les maîtres, ses exploiteurs ont songé à l'abrutir par le mensonge et le vice. A force de calomnies. ils lui ont fait prendre en horreur cette église toujours prête à lui donner place au festin d'amour, à le nourrir du pain de consolation ; puis, craignant que leurs dupes. après tant de promesses absurdes et jamais tenues, n'aient encore un accès de révolte et de colère, ils leur ont offert la communion mortelle, tendu le calice plein d'alcool !

Jeune insensé, qui viens d'outrager de paisibles chrétiens au passage, regarde l'affiche rouge qui flamboie sur cette muraille. J'y lis le nom d'un de ces hommes à qui tu t'imagines avoir confié ta part de pouvoir royal et que tu considères, dans ton stupide orgueil, comme ton serviteur. Rappelle-toi ses actes depuis vingt ans. C'est lui qui arracha de l'école où tu allais tout petit, l'image de ce Christ qui te bénissait sur sa croix, de ce Dieu, comme toi né dans le peuple, mort pour que les travailleurs et les pauvres comme toi puissent mériter par leur vertus un ciel où tous seront égaux dans le repos et dans le bonheur éternels. C'est cet ambitieux jouisseur et sans scrupules qui a rayé le nom de ce Dieu des premiers livres placés sous tes yeux d'enfant ; c'est lui qui, en te persuadant que tu n'a pas d'âme immortelle et que tu n'es qu'une future charogne pour le cimetière, exaspéra tes sens et tes appétits, te satura d'envie et de haine et te conduisit vers ce vice qui te fait seul oublier ta misère.

Et, le mal que t'a fait cet homme, ne prétends pas qu'il l'ignore. Lui, si prompt à hurler à la tribune contre la religion et les prêtres, quand a-t-il dit un mot, donné un vote pour fermer un cabaret, un débit d'absinthe, pour surveiller les laboratoires où l'on distille de la démence et de la phtisie ? Cette église en ruines au milieu de la ville poussée autour d'elle, cette pauvre église qu'environnent vingt boutiques d'empoisonneurs, voilà l'œuvre de ce criminel !

" Allons communier ! ", disais-tu tout à l'heure, en ricanant, à tes camarades. Hélas ! O déplorable enfant dont l'avenir m'épouvante, va communier devant ce comptoir diabolique, devant cet autel maudit ! Va boire la folie et la mort !

Et, le cœur tremblant de pitié pour la foule toujours aveugle et ignorante, qu'on trompe, qu'on corrompt et qu'on désespère, je suis entré dans l'église et j'ai prié pour ce malheureux.

FRANÇOIS COPPÉE.

Le Courrier de l'Ouest

Paraissant tous les Jeudis

Conditions de l'abonnment
(Payable invariablement d'avance)

Un an - - - $2.00
Six Mois - - - $1.00

Toutes communications et lettres doivent être addressées: Courrier de l'Ouest; Edmonton, Alta., Boite 25.

NOTES LOCALES

St. EMILE—On annonce le prochain mariage de M. Mercier et de Mademoiselle Bourgeois, tous deux de la paroisse de St. Emile.

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. T. Duhamel, doit, sous peu, épouser Melle B. A. Léveillé. Le mariage aura lieu, dit-on, vers le 20 du mois courant.

M. et Mme J. Lavoie et leur fils, d'Athabasca Landing, étaient à Edmonton ces jours derniers.

Le Rév. Père Beaudry est à Edmonton pour quelque temps. Le Rév Père vient d'Athabasca Landing où il est à faire construire une église.

L'édifice *Empire*, le siège actuel du gouvernement provincial en attendant la construction d'un capitol, sera bientôt prêt à recevoir son hôte apprécié, les travaux de l'intérieur, ayant progressés rapidement.

M. Jos. Bilodeau, marchand, vient de recevoir un lot de marchandises pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Le Canadien Northern approche tous les jours. Il n'est plus qu'à douze milles d Edmonton.

M. Leon Bureau, qui est ici depuis quelques mois, doit s'en retourner à Paris dans quelques jours.

Les Rév. P. Jan et Hétu, MM. R. Lemarchand, J. O'Coffee, J. A. Lessard, J. Dorrigan, R. Brufinel, ces deux derniers venus de France depuis peu, ont fait, avant-hier, une visite à la réserve indienne dont M. Gibbons est l'agent. Chemin faisait, ils se sont donné le plaisir de la chasse, et non sans résultat, puisque le P. Jan a tué un énorme loup-cervier.

Elections à Edmonton

Majorités de l'Hon. M. Cross

Poll 1	60	Poll 9	26
" 2	41	" 10	26
" 3	39	" 11	21
" 4	53	" 12	26
" 5	31	" 13	21
" 6	58	" 14	17
" 7	42	" 15	31
" 8	32	" 16	26

Total, 550

MARCHÉ D'EDMONTON.

Beurre	15c., 20c., 22c.
Œufs	25c.
Charbon	$4.00 la tonne.
Paille	$3.à $4. la char.
Foin de Prairie	$6.à $12 "
Mil	$10.à $16. "
Avoine	28c. le minot.
Lin	5c. la lb.
Peaux	3c. à 3½c. la lb.
Bœuf	2c. à 2½c. "
Porc	4c. à 4¾c. "
Volailles, vivantes	8c. à 10c. "
Volailles, mortes	10c.à 12½c. "
Mouton	5½c. la lb.

NOUVELLES

MORINVILLE.

Mardi dernier, MM. Chevalier, Dr. Lachapelle, DeBlois Thibaudeau, de Montréal, gérant du Credit Foncier, accompagnés de M. Picard, d'Edmonton, étaient de passage au milieu de nous. Nos visiteurs se déclarèrent enchantés des belles campagnes qu'ils ont vues, et tout à fait surpris de la température douce et de ce ciel serein à cette saison si avancée de l'automne.

× ×

Notre moulin à farine sera bientôt en opération. On dit même qu'on n'achètera pas seulement le blé mais aussi l'avoine et les autres grains. Tant mieux.

÷ ×

Le Rév. P. Nordmann, Supérieur du Séminaire de St. Albert, est venu prêter main-forte à Monsieur le Curé, à l'occasion des fêtes de la Toussaint et de la Commémoration des Morts. Après l'office du 2 novembre, il y eut procession au nouveau cimetière. Il y eut bénédiction de la croix et sermon par le Rév. P. Nordmann qui sut vivement impressionner la nombreuse assistance.

+ ×

Monsieur le Curé Ethier passera la semaine en retraite à l'évêché de St. Albert.

÷ ÷

Les battages sont à peu près finis. Tous les habitants sont très satisfaits du rendement et de la qualité du grain.

× ×

On est à organiser un joli concert pour le 3 décembre prochain. Plusieurs musiciens qui, déjà, se sont révélés, y prendront part. Le concert sera suivi d'un *Basket Party* après quoi des rafraîchissements seront servis.

Cette soirée, donnée au profit de l'église paroissiale aura lieu dans la salle Ringuette.

LAC LA BICHE.

Le gouvernement est à faire faire des chemins dans le district du Lac la Biche. C'est M. Oliva Lamoureux qui en a le contrat.

Le Rév. Père Grandin est au Lac-la-Biche pour une couple de semaines.

M. J. L. Lessard, marchand, est allé au Lac Castor la semaine dernière dans le but d'y établir un poste.

Agriculture

Conseils pour la plantation des pommes de terre

En Flandre où l'on a l'habitude, en guise de labour de défoncement, de bêcher périodiquement les terres labourées à la charrue, cette opération se pratique toujours sur la sole destinée aux pommes de terre.

Il est impossible de parler de la fumure de la pomme de terre sans rappeler les remarquables expériences que Girard poursuivit à la ferme expérimentale de Joinville-le-Pont, (près de Paris.)

Elles lui ont permis de déterminer les quantités moyennes d'éléments fertilisants que cette plante exige pour produire des récoltes maxima ; elle réclame, par hectare, 193 kilos d'azote, 38 kilos d'acide phosphorique et 332 kilos de potasse. Lui-même, dans les terres assez pauvres de la ferme de Joinville, appliquait par hectare, 36,000 kilos de fumier de mouton, 250 kilos de nitrate de soude, 400 kilos de superphosphate et 200 kilos de sulfate de potasse, ce qui correspond à un apport de 202 kilos d'azote, de 135 kilos d'acide phosphorique et de 447 kilos de potasse.

La quantité d'acide phosphorique peut paraître excessive, mais on a remarqué que la p[illegible] de terre assimilait difficilement cet élément et qu'il lui en fallait donc de grandes quantités à sa disposition.

Nos cultivateurs pratiquent rarement une fumure aussi rationnelle ; on enfouit l'engrais de ferme à des doses variant de 20 à 40,000 kilos et on ajoute parfois 300 à 400 kilos de superphosphate, ou bien des quantités doubles de phosphate de scories ; l'emploi du nitrate de soude et d'un engrais potassique est presque toujours négligé, bien à tort, comme le prouvent les résultats des champs d'expériences des agronomes de l'Etat. On a constaté dans les Ardennes, que les parcelles dont la fumure était complétée par des engrais chimiques, ont donné, en moyenne, avec la "magnum bonum, 20,712 kilos à l'hectare pendant que les parcelles sans engrais pulvérulents ne donnaient que 14,500 kilos.

Le sulfate de potasse, le seul engrais potassique que l'on puisse appliquer à la pomme de terre, n'est pas indispensable dans tous les sols et il l'est d'autant moins que la terre est plus riche en chaux.

On peut chauler à doses modérées, à l'automne précédant la culture, mais jamais, comme on a encore la fâcheuse habitude de le faire, sur la plantation même, parce que cela nuit à la valeur des tubercules.

La place nous manque pour parler longuement du choix du plant. Il ne faut pas être ménager de quelques centaines de kilos de semence par hectare ce sont les tubercules de grosseur moyenne ou les tubercules coupées en deux qui donnent les plus fortes récoltes dans toutes les variétés.

E. DESCHAMPS.

La mise des grains en moyettes ou quintaux est le procédé le meilleur pour la récolte des céréales, surtout si on les a fauchés *sur le vent*, car c'est dans la moyette qu'ils achèvent le mieux leur maturation en puisant dans les tiges et les feuilles les sucs qui y sont encore renfermés.

CAVES A LEGUMES,—Voici le moment de nettoyer les caves à légumes, de les aérer et de les assainir, si besoin est. N'hésitez pas à drainer votre cave si elle est humide car les légumes ne sauraient s'y conserver ; de plus, un sous-sol dans ces conditions est une cause d'insalubrité constante pour les étages supérieurs.

En établissant votre verger, choisissez de bonnes variétés de pommes. Les pommes doivent être cueillies à la main, afin de ne pas les meurtrir. Pour la cueillette on doit se servir de paniers ou seaux garnis de linge pour empêcher les meurtrissures. Pour les transperter on doit employer des voitures à ressorts. Le trillage et la classification doivent être faits avec soin.

L'Ouest du Canada.

(D'après les journaux américains)

Durant les dix années dernières, le Nord-Ouest canadien a attiré beaucoup l'attention, comme pays producteur de grains et de bétail. Rien n'est impossible à croire des merveilles racontées, pour celui qui a voyagé dans ce pays et en a étudié le sol et les ressources.

Comme contrée d'élevage, le pays offre plus d'un point intéressant. C'est une prairie ondulante, avec des taillis de broussailles et de petits arbres par ci par là, mais qui en somme ressemble aux prairies de Iowa-Ouest, de Nebraska-Est, de Kansas-Est, de Dakota-Sud.

Cette prairie se couvre d'un tapis d'herbes variées, dont la principale a été appelée *Buffalo grass* par les Canadiens. Ce fourrage se fane sur sa tige, à l'automne ; les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons paraissent en faire leur nourriture par excellence. Cette herbe, après avoir nourri les troupeaux pendant l'été, se dessèche sur place et se conserve tout l'hiver, de sorte que le foin récolté n'est pas nécessaire pour hiverner le bétail, dans le sud de cette partie du Canada. Ici, le bétail s'engraisse dehors, sans addition de grain, et fournit la meilleure viande au marché d'Angleterre. Le Nord-Ouest est la contrée idéale de l'élevage.

× ×

Comme producteur de blé, le Nord-Ouest canadien n'est probablement pas surpassé. De Manitoba au Montagnes Rocheuses, partout pousse le blé, blé d'été, blé d'hiver. La production varie de 18 à 35 minots pour le blé d'automne, et de 22 à 55 minots pour le blé du printemps.

Toute la région semble la patrie naturelle de l'avoine, qui donne un rendement de 70 à 100 minots à l'acre ; c'est le résultat obtenu, d'année en année, par les cultivateurs du district d'Edmonton, le mieux favorisé sous ce rapport.

L'avoine du Nord-Ouest donne 34 livres au minot.

Pourquoi le grain vient-il si bien dans l'Ouest canadien ?

D'abord, le sol est riche et fertile. A la surface, une couche épaisse de 18 à 36 pouces d'une terre franche *chocolate* reposant sur un sous-sol de glaise. La pluie, dont il tombe 18 à 26 pouces annuellement, arrive toujours à point et est amplement suffisante. C'est un climat presque parfait. Dans le nord, les jours sont très longs, et le soleil, chaud.

A Edmonton et à Prince Albert, au mois de juin, il fait clair jusqu'à 11h du soir et le jour reprend peu après une heure du matin, ce qui donne, en chaleur et lumière, de quoi forcer la végétation. Les nuits fraîches donnent à la céréale l'occasion de prendre du corps et du poids, de parvenir à un haut dégré d'excellence.

Les légumes et les racines viennent luxuriamment dans le Nord-Ouest : pommes de terres, rutabagas, navets, carottes, panais, etc. Les petits fruits font bien, les fraises particulièrement. Jusqu'à présent, on a négligé la culture du pommier, bien que, dans les jardins de Portage-la-Prairie, on voit de ces arbres en plein rapport.

L'AVENIR EST DANS L'OUEST.

Nous dit l'Hon. V. W. Larue qui revient enthousiasmé de tout ce qu'il a vu.

Les titres ci-dessus, et les appréciations qui suivent, sont extraits des journaux de Québec. L'Hon. M. Larue, conseiller législatif, de Québec, a visité le Nord-Ouest dans le cours de l'été dernier et il a su bien voir tout ce qu'il a vu. De retour dans sa province, il a bien voulu rendre publiques ses appréciations en un langage qui pourrait paraître enthousiaste à quelques uns et qui pourtant n'est que l'expression franche de l'exacte vérité,

C'EST LE PAYS DE L'AVENIR

Oui, dit M. Larue, l'Ouest est le pays de l'avenir. Jeune et obligé de me chercher un établissement, j'irais là tout de suite.

Le temps de dire bonjour à mes amis et je partirais. Ah ! mais vous n'avez pas d'idée de ce que c'est que l'Ouest. Comme vous, j'en entendais parler depuis longtemps, mais la réalité dépasse tout ce que j'imaginais. Comme paysage, c'est immense et grandiose partout dans la prairie, à travers, les montagnes, sur les rivières, dans la forêt. Et quand vous pensez que tout cela c'est votre pays, vous n'avez pas d'idée comme vous vous sentez fier d'être canadien.

WINNIPEG

est une ville immense qui s'étend toujours. Où que vous allez à travers la ville, vous voyez des constructions nouvelles et des industries prospères. Les hôtels sont remplis de voyageurs et l'on n'entend parler que de projets nouveaux traduisant une confiance sans borne dans l'avenir de ce pays.

Cependant je ne serais pas surpris si dans vingt ans Edmonton rivalisait avec Winnipeg si elle ne la dépassait pas, Edmonton est une ville superbe ayant à porté de sa main toutes les ressources nécessaires au progrès : charbon, bois, eau, pouvoirs hydrauliques, etc. Elle est naturellement destinée à un essor immense.

LA COLOMBIE ANGLAISE

" La traversée des montagnes Rocheuses nous ravis. Le paysage est d'une impression poignante. Et quand vous débouchez sur les vallées de la Colombie Anglaise, vous êtes tout simplement émerveillés à la vue de ces immenses forêts et de la fertilité évidente de ce sol. Vous savez que la culture des fruits y prend un essor immense. A l'exposition de Westminster, j'ai vu des fruits de dimensions prodigieuses. Dans la Colombie également, tout indique la prospérité. Les mines sortent de leur état d'expérimentation et promettent des fortunes aprés avoir coûté tant d'énergies. Vancouver, Westminster et Victoria sont des villes d'avenir.

" En somme, nous dit M. Larue, le voyage de l'Ouest Canadien vaut presque un cours d'étude sur le Canada. Dites donc aux Canadiens qui veulent absolument se déplacer, que c'est là qu'il faut aller. Je vous donne ma parole qu'avec $200 un homme travaillant et sobre peut s'établir convenablement dans trois ans. La première année on travaille pour les autres à un bon prix, l'année suivante on acquiert un lot et la troisième année c'est l'abondante récolte qui vous donne du bel argent dans le gousset.

" Et pour ceux qui ont le goût de voyager l'Ouest Canadien est encore le plus beau et le plus instructif voyage qu'ils puissent faire."